



Fiche cadre n°27

Informier et former aux fonctions d'encadrement

Levier 3 du projet académique Accompagner les personnels face aux évolutions.
Objectif 14 du projet académique Favoriser l'accès aux fonctions d'encadrement et de pilotage.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote de l'action

Danielle Rembault, Dafpe (déléguée académique à la formation des personnels d'encadrement).

Objectif de l'action

Promouvoir une culture d'encadrement, doter l'académie d'un personnel d'encadrement motivé et formé.

Public visé

Personnels enseignants et CPE.

Modalités de l'action

1 - Sensibilisation aux missions d'encadrement

- > Informations générales sur les métiers d'encadrement,
- > les attentes de l'Institution en matière d'encadrement.

2 - Formation initiale / préparation aux différents concours (IA-IPR, inspecteurs 1er et 2nd degrés, personnels de direction)

- > Aide à la présentation du dossier de candidature,
- > aide à l'épreuve écrite,
- > entraînements aux oraux.

3 - Création d'un site

- > Formation hybride à distance,
- > mise à disposition de ressources, en lien avec l'Esen,
- > forum d'échanges entre préparateurs.

4 - Formation statutaire

- > Diversité et complétude des modules de formation statutaire,
- > développement des modules de formation inter catégorielle,
- > formation action,
- > formation à distance, et promotion de l'usage de Tice.

5 - Formation continue

- > Identification des besoins de formation,
- > formation de formateurs,
- > mise en place d'actions d'accompagnement des réformes et nouveaux dispositifs (le socle commun, les dispositifs Eclair, l'accompagnement personnalisé...)

Calendrier

- > 4 réunions annuelles, du GAFPE (groupe académique à la formation des personnels d'encadrement)
- > une dizaine de réunions du Groupe d'élaboration et de pilotage de la formation statutaire,
- > 7 journées de formation initiale pour les préparatoires au concours (de septembre à décembre pour 2011),
- > 22 journées de formation en académie pour les personnels de direction en formation statutaire,
- > 11 jours de formation en académie, pour les personnels inspecteurs, en formation statutaire,
- > 6 actions de formation continue pour les personnels d'encadrement, soit 424 journées stagiaires.

Nombre de personnes concernées : 170 préparatoires + 65 stagiaires en formation statutaire + 264 personnels d'encadrement en formation continue (pour 2011-2012).

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Nombre de chefs d'établissement impliqués dans la formation.
- > Nombre d'inspecteurs impliqués dans la formation statutaire.
- > Nombre de formations à distance, mises en place.

Indicateurs de résultats

- > Part des candidats inscrits aux concours et admis.
- > Part des personnels d'encadrement, lauréats des concours, titularisés à l'issue de leur formation statutaire.
- > Part des personnels d'encadrement ayant participé à une action de formation continue.